

Procès verbal conseil d'école

Ecole élémentaire Joliot Curie Scaër
Jeudi 6 novembre 2014 / 18h-20h

Présents	Excusés
<u>Enseignants</u> : Mme Viganne, Mme Salou, M Thuillier, Mme Le Faou, Mme Peron, Mme Le Loc'h, Mme Thébault, Mme Gérard Allanic, Mme Souffez, Mme Raphalen, Mme Jean, Mme Le Ny	
<u>Parents d'élèves</u> : Mme Blanchard, M Mehu, Mme Foll, Mme Conan, M Keraudren, Mme Conan, Mme Derieux	Mme Vergos, Mme Bourvic, Mme Guilloux, Mme Keraudren, Mme Le Bouc
Mme Le Bourhis, adjointe aux affaires scolaires	Mme Decemme, IEN M. Bourvic DDEN

1-Conseil d'école : rôle et présentation des membres

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- de l'inspectrice de circonscription
- du maire et/ou du conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, soit 10 pour l'élémentaire Joliot Curie.
- d'un délégué départemental de l'éducation Nationale.
- en cas de besoin, d'autres personnes peuvent y assister.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents.

Après le conseil, le directeur de l'école et le secrétaire de séance dressent un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les thèmes suivants:

- les actions pédagogiques
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions d'intégration des enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire.

2-Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été donné à chaque famille à la rentrée et doit être signé pour montrer qu'il a été lu. Le conseil d'école ne souhaite pas le modifier, il est donc reconduit pour l'année scolaire 2014-2015.

3-Bilan de la rentrée (effectifs, répartitions)

Ecole élémentaire Joliot Curie 2014-2015								
Enseignants	Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	tot	
M Thuillier	CP	19					19	75
Mme Salou / Mme Lambert	CP CE1	9	9				18	
Mme Viganne Mme Le Faou	CE1		21				21	
Mme Péron Mme Le Loc'h	C2bilingue	10	7				17	
Mme Thébault	CE2			24			24	126
Mme Gérard Allanic	CE2 CM1			14	7		21	
Mme Souffez Mme Faou	CM1				23		23	
Mme Raphalen	CM1 CM2				7	15	22	
Mme Jean	CM2					23	23	
Mme le Ny	C3bilingue			3	3	6	12	
	Totaux	38	37	41	40	45	200	

Depuis la rentrée, nous comptons deux radiations et deux nouvelles inscriptions.

4 enfants ont été scolarisés pour une période d'une semaine.

4-Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2014-2015

Descriptif	Classes concernées	Financement
<p>Voyage lecture « Dis-moi ton livre » : -Entre les mois de décembre et de mai, les élèves vont découvrir 5 livres. Des séances de travail avec la bibliothécaire de Scaër seront organisées. Au mois de mai, les élèves voteront pour leur livre préféré.</p>	Toutes les classes de l'école	Un lot de livres par sélection est offert à l'inscription. Les 7 lots supplémentaires sont financés par le compte OCCE de l'école.
<p>« Cinécole » au cinéma Le Kerfany : Visionnage de 3 films par an.</p>	Toutes les classes de l'école	Transport : COCOPAQ Places de cinéma : compte OCCE de l'école
<p>Education à l'environnement : animations proposées par la COCOPAQ sur le thème de l'eau ou des déchets</p>	Toutes les classes de l'école	
<p>Découverte de l'arbre avec l'association natur' au fil : séances en classe et à l'extérieur</p>	CM1, Mme Souffez	Compte OCCE de l'école
<p>Etude des champignons lors d'une sortie à la forêt de Coatloc'h (sortie organisée par le comité d'animation de la forêt)</p>	CP CE1, Mme Péron CE1, Mme Le Faou CE2, Mme Thébault	Transport sur la commune de Scaër pris en charge par la municipalité.

Séances avec un intervenant musical : chaque classe travaillera autour d'un projet musical.	CP, M Thuillier CPCE1, Mme Salou CE1, Mmes Viganne et le Faou CE2, Mme Thébault CE2 CM1, Mme Gérard-Allanic	Intervenant de la COCOPAQ
Séances de natation à la piscine de Scaër -14 séances pour les CE1 et les classes de CP-CE1 à la première période -8 séances pour les CE2 à la seconde période -8 séances pour la classe de CP à la troisième période	Classes de CP, CE1 et CE2	Transport sur la commune de Scaër pris en charge par la municipalité.
Festival « Les passeurs de lumière » à Bannalec : exposition, films courts et création de masques sur le thème des monstres.	CP, M Thuillier CP CE1, Mme Salou CP CE1, Mme Péron	Transport : COCOPAQ
Exposition « Noël de Trévarez » : Création d'une œuvre plastique sur le thème « Le festin de Léon »	CP CE1 Mme Péron CE2 Mme Thébault CM1 Mme Souffez	
Visite de l'exposition « Noël de Trévarez »	CP CE1 Mme Péron CE2 Mme Thébault	Compte OCCE de l'école
- Concert des classes bilingues avec les classes du secteur, à Gourin. -Participation au Kan ar bolb -Séance de cinéma en breton	Classes bilingues	Association DIV YEZH
Vote pour les représentants du conseil municipal des jeunes : les élèves de CM2 ont voté à la mairie de Scaër pour élire leurs conseillers municipaux parmi les candidats de CM2.	Classes de CM2	

•**Liaison CM2-6^{ème}** : La classe de CM2 de Mme Jean a participé au cross du collège.

Une visite du collège aura lieu en fin d'année pour les élèves de CM2.

Les enseignants de CM1 et CM2 ont participé à un conseil école-collège au collège Léo Ferré de Scaër afin de permettre un échange entre enseignants et de prévoir d'autres actions de liaison.

En ce qui concerne les élèves de la classe bilingue, l'enseignante se demande si elle doit participer à la liaison avec le collège de Scaër ou le collège de La Villemarqué à Quimperlé, qui propose une filière bilingue. L'enseignante attend des conseils de la part de l'inspection.

•Fête des écoles : Les enseignants et les parents d'élèves souhaitent reconduire une fête des écoles un vendredi soir. Les dates du vendredi 12 juin ou du vendredi 19 juin sont envisagées. La date sera confirmée sous peu.

•Photos de classes : les photographies de groupes ont été prises en octobre et vont être disponibles à la vente dès la semaine prochaine au prix de 5 euros.

5-Bilan des travaux et investissements (effectués et en demande)

Exercice incendie : l'exercice incendie du premier trimestre s'est bien déroulé. L'évacuation s'est effectuée en moins de 3 minutes.

Travaux effectués :

-Plusieurs fenêtres ont été remplacées pendant les vacances d'été.

-L'escalier en bois qui mène aux pièces derrière l'amphithéâtre a été consolidé.

-2 classes ont été rénovées cet été (classes de Mme Salou et de Mme Souffez) : plafond abaissé et peinture neuve.

Travaux et investissements demandés :

-Rénovation de deux nouvelles salles de classes l'été prochain

-Rideaux neufs dans les salles 4, 15 et 16

-Des problèmes d'humidité sont constatés dans plusieurs salles de classe au bord des fenêtres

-Peinture neuve sous le préau

-Des carreaux brisés sous le préau doivent être remplacés car les enfants jettent des billes à travers. Un parent d'élève a déjà reçu une bille sur la jambe en passant le long du préau à 13h20.

-L'équipe enseignante demande le renouvellement d'une partie du matériel informatique de l'école. Les ordinateurs de la salle des maîtres et de la direction sont à renouveler. Les 14 ordinateurs de la salle informatique ne nous permettent pas de travailler l'informatique dans de bonnes conditions. Toutes les salles de classe ne sont pas équipées d'un ordinateur relié au réseau. Mme Le Bourhis indique qu'une réunion aura lieu avec le premier adjoint au maire, afin de faire un état des lieux des difficultés informatiques.

Mme Le Bourhis nous informe qu'une plainte a bien été déposée pour le vol de l'ordinateur du RASED, et qu'un nouvel ordinateur sera acheté pour le RASED.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le centre de loisirs dans la cour de l'école :

L'équipe enseignante et les parents d'élèves ont appris par la presse qu'un projet prévoit la construction d'un bâtiment pour l'ALSH dans la cour de l'école, sur une partie du plateau de la cour de l'école élémentaire.

L'équipe enseignante est très étonnée que la mairie ait donné son accord à la COCOPAQ sans prendre le soin d'informer l'école de ce projet.

Contrairement aux informations reçues par la mairie, les enseignants rappellent que ce plateau est très régulièrement utilisé sur le temps scolaire (récréation, séances d'EPS...) et également sur le temps périscolaire avec l'éducateur sportif.

Le projet prévoit le début des travaux pour 2015, cependant, l'étude des sols n'a pas encore eu lieu.

6-La réforme des rythmes scolaires : bilan de la première période

Une première réunion du comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires a déjà permis quelques ajustements. En règle générale, les activités sur le temps de midi se déroulent bien. Les enfants classent leurs vœux par priorité. Mme Obin fait ensuite au mieux pour satisfaire les choix des enfants.

Les enseignants tiennent à rappeler qu'ils ne sont pas responsables des élèves sur le temps périscolaire. Ainsi, si les parents souhaitent avoir des informations ou, au contraire, informer le personnel périscolaire à propos d'une dispense de sport ou tout autre élément important concernant leur enfant, il leur appartient de prévenir la mairie ou Mme Obin dont les coordonnées figurent sur les courriers qui concernent les activités périscolaires.

7-Questions diverses

Tickets de cantine :

La mairie et les parents déplorent le nombre de tickets de cantine perdus. Pour pallier ce problème, les enseignants accepteraient de récupérer les tickets le matin en classe. Cependant, il faudrait ensuite qu'un employé communal compare avec la présence effective des enfants à la cantine. Pour le moment, aucun changement n'est décidé. La mairie doit y réfléchir.

Garderie payante pour les enfants qui prennent le car le soir :

Les parents déplorent le fait que les enfants qui prennent le car à 16h50 doivent payer un ticket de garderie. Ils indiquent que les enfants qui prennent le car n'ont d'autre choix que de rester en garderie pour attendre le car à 16h50. Mme Le Bourhis répond que la mairie a pris sa décision par principe, afin que tous les enfants présents en garderie payent la même somme.

Délégation des inscriptions :

La directrice souhaiterait obtenir à nouveau la délégation d'inscription. Actuellement, lorsqu'une famille souhaite inscrire ses enfants à l'école, elle doit dans un premier temps se rendre à la mairie pour remplir le dossier d'inscription. Dossier qui met ensuite du temps à être transmis à l'école. L'école Joliot Curie étant la seule école publique de Scaër, il paraît peu utile que les inscriptions se fassent en mairie.

Contrairement à ce que la nouvelle municipalité a pu entendre dire, ce n'était pas un choix de l'école que les inscriptions se fassent en mairie mais bien un choix de la municipalité, avec l'argument que les familles qui souhaitaient inscrire leurs enfants à l'école pendant les vacances d'été ne pouvaient pas obtenir de RDV avec les directrices de maternelle ou d'élémentaire.

Mme Viganne demande donc s'il serait possible de réfléchir à nouveau à cette question.

Cavalcade : Mme Le Bourhis nous informe que le comité de la cavalcade souhaite faire un don à l'école. Le comité souhaite offrir des gobelets de la cavalcade.

Ouverture du portail: *le midi, certains enfants qui mangent à la maison attendent au portail dès 13h20.* Les parents demandent s'il est possible que le personnel communal ouvre ce portail à 13h20. Il paraît difficile d'ouvrir le portail avant 13h35, heure de reprise de responsabilité par les enseignants de l'école. En effet, le personnel communal est seulement responsable des enfants qui ont mangé à la cantine.